

COSEG MELUN

.....
COMpte-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU
DU MERCREDI 15 JANVIER 2014 A 18 H 00
SALLE DE REUNION DE LA CAS .
.....

PRESENTS MESSIEURS : CLEQUIN J.PIERRE, ELLUL SIMON, HAAS DANIEL, MENARD JACKY,
JONARD ALAIN.

INVITE MONSIEUR : CABANERO THIERRY PRESIDENT DE LA CAS.
.....

C.R. N° 75

ORDRE DU JOUR :

- 1) APPROBATION DU C.R. N° 74
 - 2) ETUDE DES DOSSIERS DE SUBVENTION
 - 3) QUESTIONS DIVERSES
-

1) APPROBATION DU C.R. N° 74 :

Le CR n° 74 a été adopté par l'ensemble des membres présents à l'unanimité.

2) POINT ET TRAITEMENT DES DOSSIERS :

Sur l'ensemble des sections du COSEG MELUN et RENARDIERES , nous avons reçus 14
dossiers sur 20 sections.

6 sections n'ont pas répondues :

VTT , PLONGEE , STRETCHING , BASKET , VOLLEY , BADMINTON .

Pour la section ZUMBA qui est en cours de création , nous la verrons l'année prochaine.

** IL est à envisager une nouvelle version du dossier de demande de subvention (version
Informatique et avec un nouveau logo) .

** J.PIERRE CLEQUIN explique au président de la CAS Mr CABANERO THIERRY que les

dossiers de demande de subvention servent de support pour les contrôles financiers ,
une fois dans l'année.

**** Une réflexion sera peut-être à mener sur l'existence de certaines sections à faible effectif , pour avoir à minima 10 ouvrants droits et ayants droits .**

cela pour le côté financier qui génère dans l'état actuel des parts de subvention attribuée disproportionnée et pour une légitimité nombre d'AD / OD par rapport aux Extérieurs .

**** Lors de L'Assemblée Générale , il sera proposé à l'ensemble des sections présentes que les cotisations du COSEG soient payées par tous les adhérents des sections (et non plus une seule fois par les personnes qui sont dans plusieurs sections).**

**** Cela dans le but :**

- 1) **D'équité** : certaines sections touches 25 € de part variable pour l'adhérent et ne reversent rien et une doit payer les 3 €.
- 2) Facilité la tâche du traitement des dossiers en ayant plus à retrouver dans chaque section qui est inscrit ailleurs .

IL y avait aussi la possibilité de continuer à faire payer qu'une seule fois la part du COSEG et de ne verser qu'une seule fois les 25 € à la section qui réglerait la cotisation de l'adhérent .

IL serait dans ce cas - là du devoir de l'adhérent de dire quelle serait sa section d'appartenance .

Cette décision sera à approuver en comité directeur dont les membres seront présents à l'Assemblée Générale .

3) QUESTIONS DIVERSES :

La chef de service de la CAS de MELUN fera le tour des sections pour les dossiers aux Renardières . ALAIN JONARD se chargera d'organiser les rencontres aux Renardières .

Les dates retenues pour les Renardières sont :

30 JANVIER 2014

05 FEVRIER 2014

Les dates retenues pour MELUN SONT :

27 JANVIER 2014

29 JANVIER 2014

**** La section ZUMBA est en cours de création .**

J.PIERRE relance la présidente pour savoir où en est le dossier et l'ouverture du Compte bancaire .

**** Le président de la CAS a pour projet de redynamiser les SLV, être plus sur le terrain et redonner à la commission Sport son plein rôle .**

Il souhaite savoir si au COSEG il y aurait des volontaires pour être à la commission Sport .

J. PIERRE en fait partie et il est d'accord .

ALAIN demande s'il faut absolument être syndiqué pour être membre de la commission .

La réponse est affirmative .

Constat : cela mettra donc d'office un frein au volontariat .

**** Le président de la CAS informe également de quelques soucis avec le prêt des Véhicules , il y aura des changements .**

Maintenant départ en semaine et retour en semaine car il y a eu 4700 € de frais de remise en état du précédent minibus pour sa restitution au concessionnaire .

Constat : véhicule sale , réservoir vide et autres ...

A.G LE MERCREDI 12 FEVRIER 2014 A LA CANTINE DE MELUN

A 18 H 00

LA SEANCE EST LEVEE A 20 H 15 .

LE SECRETAIRE

ELLUL SIMON

LE PRESIDENT

CLEQUIN J. PIERRE